

Agent de propreté et de maintenance Service jeunesse, vie scolaire et sport PERROS-GUIREC

Fiche de poste

Relations hiérarchiques :

- Elus référents :
 - o 1^{er} Adjoint au maire chargé des associations et de l'enfance jeunesse.
 - o Conseiller municipal délégué au sport
- N+1 : Coordinatrice du pôle sport

Missions:

- 1. Participer activement à la démarche qualité des complexes sportifs de la Ville
- 2. Assurer une qualité d'hygiène des complexes sportifs intérieur et extérieur.
- 3. Intervenir sur les petits travaux de maintenance.
- 4. Assurer une traçabilité des entretiens et des petits travaux de maintenance.
- 5. Assurer la maintenance et l'entretien des équipements sportifs de la Ville de Perros-Guirec
- 6. Mettre en œuvre le projet sportif municipal annuel.
- 7. Participer au fonctionnement technique général du service et de la commune.
- 8. Participation aux actions en général du service Jeunesse Vie Scolaire et Sport

Site d'activité :

Complexe sportif de Kerabram

Tout espace intérieur et extérieur du complexe sportif :

- Gymnase
- Vestiaires
 - Sanitaires
- Dojo
- Court de tennis intérieur et extérieur
- Espace jeunesse
- Skatepark
- Pourtour des espaces extérieurs
- Tribunes

Complexe sportif d'Yves Le Jannou

Tout espace intérieur et extérieur du complexe sportif :

- Gymnase
- Club house
- Vestiaires
- Sanitaires
- Maison de la forme
- Pourtour des espaces extérieurs
- Tribunes

Tout autre équipement jeunesse et sportif de la commune

Nature et étendue des activités selon le planning mensuel :

1. Assurer la propreté des complexes sportifs :

a. En intérieur selon les périodicités suivantes :

<u>Au quotidien</u>: Nettoyage des sols.

Nettoyage et désinfection des WC et vestiaires

Vider les poubelles

Remplir le papier et produits mains Désinfection point de contact

<u>Hebdomadaire</u>: Désinfection de la bâche du dojo et du tatami

Nettoyage des courts de tennis intérieur

Période de vacances : Désinfection des sols des gymnases

Nettoyage des vitres

Dépoussiérage sur les hauteurs (A hauteur d'homme)

Grands nettoyages des locaux

b. En extérieur selon les périodicités suivantes :

<u>Au quotidien</u>: Ramassage des déchets

Vider les poubelles si nécessaire Balayage des environs si nécessaire Entretien du tapis de la piste d'athlétisme

<u>Hebdomadaire</u>: Balayage des courts de tennis extérieur (selon utilisation)

Périodes de vacances : Nettoyage haute pression

Dépoussiérer et désencombrer en hauteur et les abords des

bâtiments

2. Intervenir sur des petits travaux de maintenance :

Petites réparations réalisables sans l'intervention des services techniques

• Travaux divers liés au changement nécessaire du petit matériel (fixation but de foot, filets, etc.)

3. Assurer la traçabilité des entretiens et petits travaux de maintenance :

- Traçabilité d'entretien suivi à disposition des agents d'entretien et du n+1
- Noter toute activité dans le classeur « tableau de bord »

4. Participer au fonctionnement technique général de la commune :

- Gestion du chauffage
- Mise à jour des affichages sur les complexes sportifs
- Interventions ponctuelles en fonction des besoins

5. Assurer la maintenance et l'entretien des équipements sportifs de la Ville de Perros-Guirec :

- Changer le matériel en mauvaise état (fixations filets de football, etc.)
- Vérification courante de l'usure des équipements sportifs (pare-ballon, filets de tennis, football, basket, handball)
- En cas de défauts de sécurité, transmettre systématiquement et par mail l'information au supérieur hiérarchique afin d'engager les travaux nécessaires si cela n'est pas réalisable par les soins de l'agent
- Faire un retour des travaux exécutés sur les sites

Compétences requises pour le poste :

- Connaissances générales en bâtiment
- Connaissances techniques (habilitation électrique, bricolage, ...)
- Connaissances sur l'utilisation des produits d'entretien et des machines de nettoyage
- Connaissances et respect des normes d'hygiène et de sécurité
- Savoir réaliser de petits travaux de maintenance
- Savoir nettoyer en hauteur
- Savoir anticiper les besoins
- Savoir rendre compte à son supérieur hiérarchique et communiquer
- Sens de la réserve
- Sens de l'organisation avec son binôme

- Être Autonome
- En forme physique pour porter des charges lourdes, être endurant
- Se rendre disponible pour les besoins du service
- Être rigoureux et consciencieux
- Détention du permis B

Temps de travail:

Temps complet annualisé

Rémunération:

- Statutaire
- Régime indemnitaire
- Prime de fin d'année
- Avantage CNAS

En fonction de l'évolution des missions du service, cette fiche de poste sera réadaptée en fonction des besoins du service.